ADAP

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
DES AIRES PROTÉGÉES

RAPPORT D'ACTIVITÉS

SOMMAIRE

1. MOT DU COMITÉ p.5
2. L'ADAP À GENÈVE p.7
3. TANZANIE p.11
4. BURKINA FASO p.21
5. FRANCE P.29
6. ÉTATS FINANCIERS p.33
7. REMERCIEMENTS p.39

2013

LISTE DES MEMBRES

DU COMITÉ 2012-2013

Approuvée lors de l'Assemblée Générale du 12.11.2012

Président

Jean-Félix Savary

59 rue Louis-de-Savoie

1110 Morges

savary@adap.ch

+41 (0)79/345 73 19

Vice-président
Responsable commission recherche de fonds

Nicola Cantoreggi

ISE-UNIGE, rte de Drize 7

1227 Carouge

nicola@adap.ch

+41 (0)78/758 18 34

Responsable commission opération

Yves Hausser

280, route de Jussy

1254 Jussy

hausser@adap.ch

+41 (0)22/320 13 36

Trésorier

Ezra Ricci

8a, chemin des Clochettes

1206 Genève

ezra@adap.ch

+41 (0)22/347 14 07

Responsable communication

Alejandro Jorand

14 bis, avenue du Cimetière

1213 Petit-Lancy

a.jorand@adap.ch

+41 (0)22/320 35 73

Association pour le développement des Aires Protégées
15 rue des Savoises, 1205 Genève
(+41 22) 320 76 75
info@adap.ch, CCP : 17-212756-1
www.adap.ch

L'ADAP

Fondée en 1997, l'ADAP est une ONG suisse basée à Genève. Fruit d'une réflexion critique sur les politiques de conservation de l'environnement et de gestion des ressources naturelles en Afrique, l'ADAP entend aider les communautés avec lesquelles elle travaille à faire de la protection de l'environnement un facteur de développement. L'ADAP est membre de la Fédération Genevoise de Coopération et collabore avec de nombreux acteurs publics.

MOT DU COMITÉ

Chers membres,
Chers partenaires,
Chers amis,

Depuis sa fondation, la priorité de l'ADAP a toujours été mise sur des projets d'intervention en Afrique pour appuyer les communautés locales dans leurs efforts de gestion des ressources naturelles. Cependant, depuis plusieurs années déjà, l'ADAP s'est rendu compte que cette noble primauté aux actions de terrain n'allait pas sans difficultés pour son assise à long terme.

C'est dans cette optique et suite à un double constat que nous avons décidé de renforcer notre présence à Genève et au Nord. D'une part, les problématiques qui nous occupent étant globales, nos actions doivent être pensées de manière transversale. D'autre part, pour développer ses ressources propres, l'association a besoin d'être visible et de faire connaître ses valeurs, afin de fédérer au mieux les énergies susceptibles de soutenir ses actions.

L'année 2013 a ainsi été orientée vers de nouvelles initiatives, telles que des conférences organisées à Carouge sur l'exploitation des ressources végétales. Un programme d'échanges scolaires entre des classes primaires carougeoises et burkinabè a aussi permis d'éveiller l'intérêt d'un jeune public aux réalités africaines. Enfin, la participation de l'ADAP au projet FloreS, qui contribue à la construction des pratiques durables de cueillette sauvage en France, illustre notre volonté de transférer l'expertise acquise au Sud dans des projets de gestion de ressources naturelles au Nord.

Ces succès ne peuvent cependant pas masquer la fragilité de notre assise financière. Le modèle de financement des actions de l'ADAP, qui a pu compter durant plus d'une décennie sur le soutien sans faille de la Fédération Genevoise de Coopération (FGC), entre dans une période d'incertitude, suite à une réduction de son budget. De manière plus générale, les financements publics pour la coopération ont tendance à diminuer, si bien qu'il devient inéluctable, pour l'ADAP, d'accroître sa capacité de financements hors des bailleurs institutionnels.

La mobilisation de nouveaux moyens tant financiers qu'humains paraît donc indispensable pour asseoir le financement et le fonctionnement à long terme de notre association, tout en ménageant les personnes s'engageant à nos côtés. Cela passe probablement par une meilleure mobilisation de ressources à Genève, en France voisine et dans les cantons romands.

Les premiers pas de l'ADAP entrepris en 2013 vers une activité accrue au Nord sont ainsi encourageants. Afin de poursuivre le développement de nos activités, nous continuerons à miser sur les belles énergies qui sont si souvent venues à notre rencontre. L'élargissement du champ de nos actions représente par ailleurs de nouvelles opportunités pour toutes les personnes se reconnaissant dans les valeurs de l'ADAP. Quiconque souhaiterait s'impliquer dans notre association en exprimant ses compétences en communication, réseautage ou autre activité créative sera le/a bienvenu/e.

L'élargissement de la base de soutien de l'ADAP reste donc un objectif prioritaire pour l'année à venir, non seulement pour asseoir la viabilité financière de l'association, mais aussi pour assurer la relève et continuer à porter haut les valeurs qui fondent notre association!

Le comité de l'ADAP

REJOINDRE L'ADAP

L'ADAP existe grâce au soutien de ses membres. Si vous souhaitez contribuer au développement de ses activités, rejoignez-nous en tant que membre et restez ainsi informés sur l'évolution de nos actions. Pour ce faire, n'attendez pas et remplissez de suite le formulaire d'adhésion qui se trouve sur notre site Internet !
www.adap.ch

L'ADAP À GENÈVE

Quoi de neuf coté secrétariat ?

Depuis le mois d'octobre 2013, l'ADAP compte une deuxième personne salariée à temps partiel au sein de son secrétariat à Genève. Depuis longtemps impliqué au sein de l'ADAP en tant que trésorier de l'association, M. Ricci a été engagé en tant qu'administrateur et chargé de projet. Outre la gestion des dépenses courantes de l'association, il a pour responsabilité de suivre les activités menées par l'ADAP et ses partenaires au Burkina Faso ainsi que le nouveau projet initié en France en collaboration avec l'Université de Lausanne et les cueilleurs de plantes sauvages membres de l'Association Française des Professionnels de la Cueillette (AFC).

Manifestations

L'année 2013 a été riche en manifestations. Après avoir sauté son tour en 2012, l'ADAP a fêté son retour au sein du village des associations de la Fête de la Musique. Comme à chacune de ses participations, l'ADAP a profité de la journée du samedi pour faire découvrir au public genevois un mets atypique avec son sanglier à la broche. Les sangliers vendus par l'ADAP sont issus des individus tirés par les gardes-faune de Genève, afin de réguler leur population sur notre territoire. Au final, le bilan de la cuvée 2013 s'est avéré très positif pour l'ADAP, qui a réalisé un bénéfice de près de 10'000 Frs. Comme quoi « Faire de la gestion de la nature un facteur de développement » à Genève aussi c'est possible!

L'ADAP s'est ensuite mise sur son 31 à l'occasion des finales du Jeager-Lecoultre Polo Master à Veytey (VD) pour y présenter ses activités à un public qu' elle n'a pas souvent l'occasion de rencontrer. Dans une ambiance chic mais décontractée, la manifestation a connu un joli succès et ce 1er septembre restera comme un bon souvenir pour l'ensemble de l'équipe ADAP.

Pour clore l'été en toute beauté, l'ADAP a finalement organisé, sur la plaine de Plainpalais, la première édition de son tournoi de pétanque. Vingt équipes, constituées pour l'occasion, se sont affrontées à « coups de boules » tout au long de la journée afin de décrocher le titre de champion. Le bilan de la journée fut très positif, si bien qu'une nouvelle édition pour 2014 est envisagée .

Montage d'une exposition photos

Le montage de l'exposition de photos a pris du retard et son lancement, initialement prévu pour le mois de septembre, a du être reporté en 2014. Basée sur des photos prises au cours de différentes missions en Tanzanie et au Burkina Faso, cette exposition aura pour sujet les relations hommes-nature et mettra en perspective le travail réalisé par l'ADAP sur le terrain.
Cette exposition sera aussi l'occasion de promouvoir le travail du jeune créateur genevois « Limouskine », qui a mis ses compétences au service de l'ADAP en fabriquant les structures de présentation des photographies.

Projet d'échange entre des écoliers carougeois et burkinabè

Grâce au soutien de la ville de Carouge, le projet a permis à 41 élèves de l'école primaire du Val d'Arve d'entretenir une correspondance avec leurs homologues de l'école de Tanwalbougou au Burkina Faso tout au long de l'année. A la fois instructif et ludique, ce projet a permis aux écoliers de partager leur quotidien respectif aux travers d'écrits et de dessins. Libres de s'exprimer à leur façon, ces élèves ont ainsi pu découvrir une culture différente de la leur et s'intéresser à une autre manière de vivre.

Voici quelques extraits de lettres:

« *Bonjour camarade du Burkina, je m'appelle Catia, je suis une fille, j'ai 10 ans, je suis portuguaise mais je suis née en Suisse. J'ai les yeux bruns et les cheveux bruns. J'aime bien la musique , le hip hop, le rock..J'ai une grande soeur, un papa et une maman. Salutations.* » Catia

« *Bonjour chère amie Catia, je m'appelle Palipougini. je suis un garçon. J'ai 12 ans. Je suis au CM1. Je travaille bien en classe. J'ai des cheveux noirs et touffus. J'aime la chasse. J'aime les beignets de haricot. Ma mère vend des beignets mon père conduit des animaux. Je dors dans une grande moustiquaire. J'aime pas la bagarre...Je me couche à 22 heures la nuit.* » Thiombiano Palipougini.

En accord avec les enseignants, le projet devait aussi servir à éveiller la sensibilité des écoliers à la nature en échangeant sur le thème des saisons. « *Bonjour Abdoul Karim…La neige c'est de l'eau très très froide…. La neige est toute blanche et avec on peut faire des bonhommes de neige…Au printemps le soleil se couche plus tard et en hiver plus tôt. Au printemps les fleurs et les feuilles poussent… En été, il y a les grandes vacances de deux mois.* » Daniel

« *Bonjour mon Cher Daniel….Chez nous, il y a deux saisons: la saison sèche et la saison des pluies. En saison des pluies on cultive les céréales. En saison sèche les feuilles des arbres tombent et il y a beaucoup de soleil et il n'y a pas d'herbe et les animaux ont soif. En saison des pluies, il y a des grandes vacances de deux semaines et demi et on fait la fête de l'école* » Abdoul Karim

Le projet ayant connu un vif succès au sein des deux écoles, l'ADAP a décidé de continuer à le soutenir et de nouveaux échanges sont prévus pour 2014.

SOUTENIR L'ADAP

- Soutenir financièrement l'ADAP à travers un don CCP : 17-212756-1
- Soutenir matériellement l'ADAP par des dons de matériel de bureau ou des équipements.
- Participer à nos voyages écotouristiques, dont les bénéfices reviennent aux populations locales.

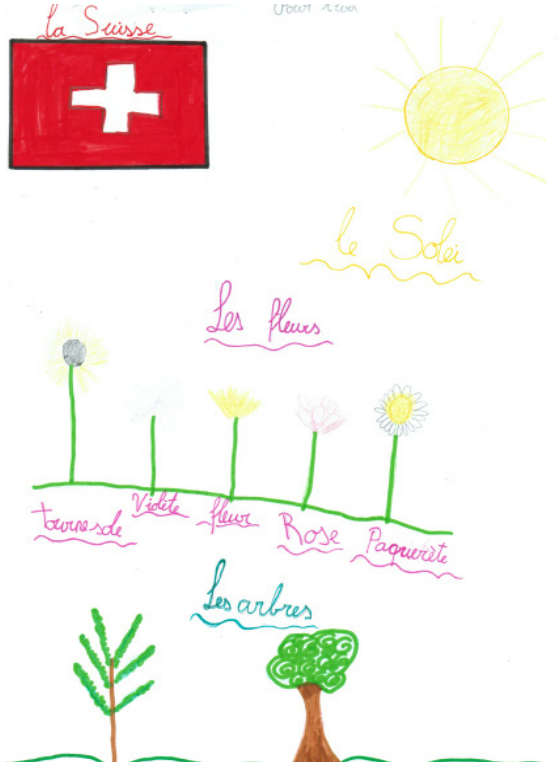
la Suisse
le Soleil
Les fleurs
Violette
fleur
Rose
Paquerette
Les arbres

Pour faire amis
Tchad.

Journée de conférences à Carouge

En collaboration de la ville de Carouge, l'ADAP a organisé en novembre 2013 une journée de conférences intitulée « Bien-être et santé par les plantes : Origines et conséquences du retour au naturel ». Déroulées sur une après-midi, ces conférences ont concrétisé l'un des objectifs de l'ADAP, à savoir sensibiliser et informer le grand public les problématiques de gestion des ressources naturelles traîtées par l'association.

Alimentation saine, phytothérapie, cosmétique naturelle sont autant de termes de plus en plus en vogue, qui illustrent la volonté actuelle d'une partie de la population de diriger son mode de consommation vers des produits plus sains et naturels. En réalité, ces derniers sont issus de pratiques et de processus complexes dont les conséquences positives (re-valorisation des savoirs locaux, développement local, bienfaits des plantes,...) de même que négatives (impacts environnementaux et sociaux) sont souvent ignorées. A travers les exposés de quatre intervenants (Thierry Thévenin, Aline Mercan, Valérie Boisvert et Alexis Kaboré) et la projection du film « Paroles de paysans », réalisé en mai 2008 au Burkina Faso,sur la gestion durable des ressources naturelles et la culture du coton, l'ADAP a offert au public genevois un éclairage varié et transversal, alternant expériences de terrain et analyses scientifiques, sur ces questions.

Cette journée fut un véritable succès! Les nombreuses personnes interrogées ont reconnu avoir appris et découvert de nouvelles choses sur des problématiques dont ils n'avaient jamais ou très peu entendu parler jusqu'à présent. La transversalité des exposés a en outre été très appréciée, puisqu'elle a offert au public un regard croisé sur la manière dont ces problématiques se manifestent et sont traitées aussi bien au Nord qu'au Sud. L'ensemble des conférences de cette journée sont disponibles sur notre site internet.

TANZANIE

1. INYONGA

OBJECTIFS p.12

ACTIVITÉS p.14

INVENTAIRE BOTANIQUE p.16

OBJECTIFS

PROJET DE GESTION COMMUNAUTAIRE DES RESSOURCES NATURELLES À INYONGA

La division d'Inyonga se trouve dans le district récemment formé de Mlele, qui lui-même fait partie de la nouvelle région de Katavi, dans l'ouest de la Tanzanie.

Largement dépendantes de l'exploitation des ressources naturelles se trouvant sur leurs terres, les communautés des 13 villages soutenus par le projet ont vu passer sous gestion gouvernementale exclusive la majeure partie des terres sur lesquelles elles pratiquaient leurs activités traditionnelles.

Au cours de ces 30 dernières années, la politique conduite par le gouvernement tanzanien en matière de valorisation des ressources naturelles a ainsi peu à peu soustrait, par classements successifs en territoires de conservation, d'importantes portions des territoires d'usage communautaire.

Les décisions prises par le gouvernement ont ainsi conduit à une situation, où, sur les 10'000 km^2 de la division d'Inyonga, il ne reste aujourd'hui plus que 620 km^2 de terre sous gestion villageoise.

Bien que d'après la législation, les activités traditionnelles des communautés villageoises auraient dû pouvoir se poursuivre dans certains des espaces classés, les acteurs contrôlant, *de facto*, ces zones ont souvent nié ces droits et exclu de force les acteurs villageois, ne respectant ainsi pas la situation *de jure*.

Ce déséquilibre a conduit à une situation de prédation accrue et de conflit permanent entre les divers acteurs. Des problèmes que l'ADAP a partiellement contribué à résoudre ces dernières années en instaurant des mécanismes de gestion communautaire des ressources naturelles

et en soutenant le développement de nouvelles activités économiques durables. Grâce au projet, une surface de 850 km^2, jusque là classée en réserve forestière, a notamment été remise en gestion aux communautés locales par le gouvernement tanzanien sous forme de zone apicole. Ce type d'aire protégée du patrimoine communautaire permet non seulement d'assurer la participation des communautés à la gestion de la zone, mais surtout de générer, au niveau local, des revenus issus de l'exploitation légale des ressources, tout en contribuant au maintien de l'écosystème. Outre l'apiculture, qui était déjà pratiquée traditionnellement par environ 20% de la population, des activités comme l'agroforesterie, l'écotourisme ou la transformation de produits forestiers ont été identifiées et reconnues par les communautés locales comme des activités économiques alternatives et durables. Elles sont, par conséquent, soutenues par le projet. Ce dernier vise finalement à diminuer les conflits liés à l'utilisation de la terre, par un travail de sécurisation foncière qui comprend la mise en place de plans de gestion des terres villageoises et l'attribution des titres de propriétés aux habitants des différents villages concernés.

ACTIVITÉS
RÉALISÉES EN 2013

Gestion des terres villageoises

Dans le but de diminuer les conflits liés à l'utilisation des terres et de renforcer le droit foncier des populations villageoises, les activités conduites dans le cadre du projet ont permis :

- La validation et l'entérinement des réglementations liées à l'usage du sol dans 10 villages.
- La démarcation et l'enregistrement de 1020 parcelles agricoles individuelles.
- À 750 villageois de remplir et déposer leur dossier de demande d'accès à la propriété.
- L'émission de 350 titres de propriétés par le District.
- La formation de 88 villageois membres des comités de gestion de terres.
- La formation de 77 villageois faisant partie de tribunaux locaux d'arbitration.

Gestion de la zone apicole

Afin d'améliorer la gestion des ressources naturelles au sein de la zone apicole, les activités suivantes ont été réalisées :

- La conduite de 24 patrouilles de surveillance (x7 jours) permettant l'arrestation de 6 braconniers, la saisie de 450 planches de bois découpées et une dizaine de scies.
- Pour 150 villageois, la tenue de 6 séances d'information portant sur la gestion de la zone.
- Un suivi de la faune au travers des observations directes et indirectes faites par les VGS (Village Game Scouts) et grâce aux 50 pièges photos installés dans la zone.
- La conduite d'une évaluation sur la diversité botanique de la zone par 2 experts.
- L'inspection de 37 camps d'apiculteurs.
- Le comptage de ruches modernes et celui de ruches traditionnelles.

Renforcement des capacités des populations

Le renforcement des capacités de nos partenaires est une composante importante du projet, afin de les aider à gagner en autonomie. Pour ce faire, les formations suivantes ont été données à nos partenaires :

- Des formations en gestion administrative et en comptabilité aux membres du comité d'IBA.
- Une formation sur la création de retenue d'eau pour le bétail à 45 éleveurs.
- La formation de 54 leaders villageois à la gestion des ressources naturelles.
- Deux formations en suivi de la faune et une formation sur l'utilisation des GPS aux VGS.
- 300 villageois ont bénéficié d'appui-conseil sur les étapes administratives pour se constituer en groupements, sur la rédaction de leur constitution, sur la gestion de leur capital ou sur le développement de leurs activités économiques respectives.
- Une formation de 4 jours en agroforesterie à 50 agriculteurs et 14 enseignants.

Appui aux diverses activités économiques

Bien que l'apiculture soit l'activité la plus développée, d'autres activités comme l'écotourisme, la fabrication de savons où l'agroforesterie sont développées dans le cadre du projet. Voici quelques résultats :

- Récolte et vente d'environ 40t de miel pour un revenu avoisinant les 50'000 Frs pour les apiculteurs installés dans la zone apicole.
- 40 nouveaux groupements ont été formés et enregistrés au niveau du District dont 15 ont pu ensuite bénéficier d'un support financier étatique pour développer leurs activités.
- Participation d'IBA et des groupements de femmes à 2 foires commerciales.
- Entretien de 150 manguiers.

ZOOM SUR LA GESTION DE LA ZONE APICOLE

INVENTAIRES BOTANIQUES

L'objectif de l'ADAP étant de faire de la protection de l'environnement un facteur de développement, il est important de suivre l'impact de nos projets non seulement en termes de développement local, mais aussi en termes de conservation des ressources naturelles. Pour ce faire, des inventaires botaniques ont été réalisés en 2004 et en 2013 dans la zone apicole mise en place dans le cadre du projet. Les résultats issus de ces études montrent une grande richesse botanique, ce qui laisse entendre que les mécanismes de gestion déployés dans cette zone avec notre partenaire IBA fonctionnent.

LE MIOMBO, MLELE ET LA ZONE APICOLE

La réserve forestière de Mlele est comprise dans un des plus grands biomes d'Afrique, la forêt du Miombo, qui s'étend de l'Angola jusqu'aux côtes du lac Victoria en Tanzanie, tout en passant par la Zambie, le Malawi, le Mozambique, le Congo RDC et le Zimbabwe. Située dans Mlele, la zone apicole s'étale sur une surface de 850km^2 (3 fois la taille du Canton de Genève) à une altitude variant entre 1200 m et 1600 m. La flore typique du Miombo y est représentée, avec une prédominance des essences de la famille des Fabacées. Les arbres ont généralement une hauteur de 15 à 20 mètres et les strates inférieures sont constituées d'arbustes et de hautes herbes.

La végétation présente au sein de la zone apicole est influencée par le type de sol de la région. En effet, le sol étant majoritairement composé de minéraux, il ne joue que partiellement son rôle de support physique. Les arbres de taille importante finissent par s'effondrer, ce qui permet un renouvellement fréquent de la végétation.

La zone apicole comprend en outre plusieurs types de milieux tels que : la végétation des reliefs, le Miombo mixte, le Miombo mixte avec prairie, la prairie ou encore la forêt riveraine. Ce dernier, bénéficiant de meilleures conditions hydriques et d'un sol plus organique, permet par exemple le développement d'une végétation plus dense et luxuriante où les différentes strates de végétation sont difficilement discernables.

En matière de gestion, le modèle mis en place pour la zone apicole présente fianalement la particularité d'interdire formellement la coupe des arbres et se démarque ainsi des réserve forestières du pays ou l'activité y est tolérée moyennant l'obtention d'un permis.

UNE PREMIÈRE ÉTUDE RÉALISÉE EN 2004

En 2004, une première étude menée au sein de la zone apicole avait permis de recenser 92 espèces d'arbres sur les 30 quadras (15x50mx50m et 15x100mx100m) étudiés à l'époque. Les arbres inventoriés durant cette étude avaient été répartis en deux catégories en fonction de la taille de leur tronc. Ainsi, le nombre d'arbres inventoriés dont le tronc dépassait 20 cm de circonférence s'élevait à 2483 et à 5401 pour les arbres de plus

petite taille. Calculée à partir de l'index dit de « Shannon Wiener », la diversité floristique de la zone apicole était considérée comme remarquable puisque qu'elle obtenait une note de 5.06. Ce résultat était donc synonyme d'une très grande diversité, puisque, selon les biogéographes M. Kent and P. Coker, les valeurs généralement atteintes se situent entre 1.5 et 3.5, et que seuls des endroits d'exception et très peu dégradés par l'activité humaine obtiennent une note supérieure à 4.5. Malgré cette diversité, la proportion de quadras dégradés par l'activité humaine représentait pourtant 60% des relevés, et leur répartition permettait de conclure que l'ensemble de la zone était exploité, indépendamment des conditions d'accès.

La principale menace identifiée concernant la dégradation de la forêt était l'exploitation illégale du bois à des fins diverses : écorçage pour construction de ruches, abattage pour construction de ruches et recherche de colonies d'abeilles ou de miel, abattage pour exportation, bois de construction ou bois de feu.

Les feux de forêt d'origine anthropique constituaient le second facteur de destruction. Les précipitations saisonnières laissent la végétation sèche durant de longues périodes, et les orages accompagnés de foudre du début de la saison des pluies provoquent fréquemment des feux, qui permettent de régénérer la végétation. A ce titre, ils sont un facteur écologique important et jouent un rôle significatif dans la dynamique du Miombo. Cependant, les mises à feu d'origine anthropique augmentent leur fréquence bien au-delà du seuil naturel toléré par la végétation et deviennent donc une source de dégradation pour la végétation.

UNE SECONDE ÉTUDE RÉALISÉE EN 2013

En décembre 2013, une nouvelle étude sur l'état de santé de la flore de la zone apicole a été réalisée. Cette évaluation a été conduite dans le but d'examiner la richesse spécifique de la zone, de rendre compte de sa diversité et de son potentiel mellifère, ainsi que d'attirer l'attention sur les activités anthropiques qui continuent à avoir un impact négatif sur le couvert végétal. Afin d'effectuer cette étude, l'équipe d'experts mandatée pour ce travail a procédé par échantillonnages en réalisant leurs comptages au sein de 42 quadras de 20mx20m répartis sur la zone. Chaque trace d'intervention humaine a également été enregistrée au GPS.

Les résultats de cette étude s'avèrent excellents puisque 124 espèces d'arbres ont été identifiées parmi les 1058 arbres inventoriés. Calculé à partir du même l'index, dit de « Shannon Wiener », la diversité floristique de la zone apicole obtient cette fois-ci une note de 6.01, soit un meilleur indice de diversité qu'en 2004 ! Parmi les 124 espèces identifiées, il faut aussi souligner que 90% d'entre elles sont mellifères.

Pour ce qui est des activités humaines, le rapport relève que les feux de brousse d'origine anthropique seraient aujourd'hui la principale source de danger pour la flore de la zone puisqu'ils représentent 44% des infractions constatées contre seulement 28% pour l'exploitation illégale du bois.

UNE COMPARAISON DIFFICILE MAIS QUELQUES ENSEIGNEMENTS TOUT DE MÊME

Malgré la robustesse des données récoltées, les différences entre ces deux études, tant au niveau des méthodes utilisées que sur le choix des parcelles étudiées, ne permettent pas de les comparer dans leur ensemble et nous imposent donc de ne pas tirer de conclusions hâtives et définitives sur l'évolution de la flore au sein de la zone apicole. Si on peut regretter cette absence de comparabilité, l'analyse des résultats nous permet tout de même de tirer quelques enseignements sur la santé de la zone apicole et de mettre ces derniers en résonance avec les réglementations et les mécanismes de gestion instaurés pour cette zone, avec notre partenaire IBA.

Le fait que le nombre d'espèces inventoriées soit passé de 92 à 124, et ce malgré le fait que la totalité de la surface étudiée (16'800m^2) en 2013 soit largement inférieure à celle de 2004 (187'500m^2), nous indique que la santé de la végétation au sein de la zone semble plutôt bien se porter. En outre, on remarquera que parmi les essences les plus utilisées pour le bois d'œuvre, telles que Pterocarpus angolensis, Bobgunnia madagascariensis, Afzelia quanzensis et Sterculia quiqueloba, et qui, en 2004, étaient considérées comme disparues (Sterculia quiqueloba) ou menacées d'extinction, seule Bobgunnia madagascariensis n'a pas été observée en 2013, tandis que Sterculia quiqueloba a refait son apparition. De la même manière, les espèces exploitées pour la fabrication des ruches en écorces telles que Julbernardia globiflora, Brachystegia spiciformis, Brachystegia glaucescens et Brachystegia boemii et celles pour les ruches à tronc

telles que Pterocarpus angolensis, Isoberlinia angolensis, Albizia versicolor et Vitexm doniana sont encore toutes présentes dans la zone, et ce malgré le développement qu'a connu l'activité apicole dans la région au cours de ces dix dernière années.

Ces résultats sont d'autant plus encourageants qu'ils sont à mettre en perspective avec l'état général des forêts du pays qui semblent connaître une diminution globale de leur biodiversité. Il nous a par exemple été reporté que de plus en plus d'acteurs actifs dans le commerce du bois essayent de s'implanter dans la région, attirés par la présence d'essences de valeur disparues dans d'autres parties du pays. Ce phénomène a notamment pu être confirmé par les Village Game Scout (VGS) en charge de la surveillance de la zone apicole qui, entre 2012 et 2013, ont appréhendé une dizaine de braconniers et saisi environ 750 planches de bois découpées illégalement. Dix camps de braconniers ont aussi été découverts puis brûlés.

Que ce soit sur la base de ces résultats ou ceux obtenus en matière de suivi faunistique, avec 52 espèces de moyens et grands mammifères répertoriés au sein de la zone (cf rapport d'activité 2012), les mécanismes de gestion mis en place dans le cadre du projet permettent aujourd'hui de présenter la zone apicole comme un modèle intéressant de gestion des ressources naturelles qu'il nous incombe de poursuivre et de communiquer. Le potentiel de renseignements de cet espace restant énorme, d'autres études y seront menées dans le futur. Dans l'intervalle, on peut déjà se réjouir que la zone apicole de Mlele soit considérée par le gouvernement tanzanien comme le seul exemple abouti d'un modèle de gestion communautaire des ressources naturelles centré sur l'apiculture.

BURKINA FASO

1. PAMA-ARLY

OBJECTIFS p.22

ACTIVITÉS p.24

ECOTOURISME p.26

OBJECTIFS

PROJET FAUNE ET DÉVELOPPEMENT DANS LES PÉRIPHÉRIES DES RÉSERVES DE FAUNE DE PAMA ET ARLY

Le projet Faune et Développement de Boumoana (FAUDEB) initié par l'ADAP en 2004 sur deux communes a connu une extension de son aire d'intervention en 2012 et couvre désormais cinq communes adjacentes aux parcs nationaux et réserves de faune présentes dans l'est du pays. Le projet a ainsi été rebaptisé « Faune et développement dans les périphéries des réserves de faune de Pama et d'Arly ». Avec cette extension, ce sont près d'une centaine de villages et hameaux de culture abritant une population de 200'000 personnes environ qui bénéficient directement ou indirectement du projet.

Situé dans l'est du pays, le projet intervient dans la périphérie du plus grand continuum de réserves naturelles d'Afrique de l'Ouest, le complexe transfrontalier WAPO (Parcs W-Arly-Pendjari-Oti Kéran) à cheval entre le Burkina Faso, le Niger, le Bénin et le Togo (près de 5 millions d'ha). La zone est spécifique non seulement par l'importance de ses ressources naturelles (forêt et faune) mais aussi par les initiatives originales de cogestion de ces ressources impliquant fortement les communautés locales. Les principales initiatives de développement sont orientées vers l'exploitation des ressources suivantes : laiterie, apiculture, maraîchage, élevage, tannerie, etc.

Depuis plusieurs années, la région fait toutefois face au développement de pratiques agricoles et pastorales menaçantes pour ces ressources naturelles comme la culture du coton ou la transhumance de grands troupeaux de bétail. Pour les populations , ces pratiques conduisent à la réduction des espaces naturels et à la dispari-

tion d'espèces utiles pour la médecine traditionnelle, l'alimentation et la génération de revenus. Ces pressions sur les ressources conduisent aussi à un climat de forte tension et de conflits parfois violents au sujet du partage des terres agricoles, des pâturages et du gibier. Le fait que la région détienne le plus faible taux de scolarisation du pays constitue également une forte contrainte pour son développement socio-économique.

Sollicitée par les groupements villageois locaux, l'ADAP leur apporte un soutien dans le mise en place de mécanismes de gestion des ressources naturelles. Elle a contribué à leur faire restituer la responsabilité de la gestion des espaces naturels et a élaboré avec eux des règles de partage des revenus générés par l'exploitation de ressources. Dans l'ensemble, le projet vise à soutenir la mise en place, la protection et la valorisation de zones villageoises d'intérêt cynégétique, à développer les compétences juridiques, techniques et organisationnelles des populations locales, ainsi qu'à augmenter et à diversifier les revenus tirés de l'exploitation durable des ressources naturelles.

ACTIVITÉS
RÉALISÉES EN 2013

Mise en place de zones villageoises d'intérêt cynégétique (ZOVIC)

La mise en place de ZOVIC permet aux populations locales d'être directement impliquées dans la gestion des ressources naturelles qui se trouvent sur leur territoire. Dans cette optique, le projet a permis de réaliser les activités suivantes :

- Reconnaissance d'une nouvelle zone Zovic (11 au total)
- Réalisation de feux précoces dans 9 Zovic
- Installation de panneaux signalétiques dans 2 Zovic
- Ouverture de 2 pistes périmétrales et entretien de 6 pistes déja existantes
- Création d'une nouvelle retenue d'eau
- Poursuite du suivi écologique (13'750 observations) et des patrouilles de surveillance dans 3 des 4 Zovic les plus anciennes

Augmentation et diversification des revenus

Outre la promotion d'une filière de produits forestiers, le projet soutient également des activités telles que le maraîchage, le micro-crédit ou l'écotourisme :

Produits Forestiers Non Ligneux :

- 1'940 kg de beurre de karité
- 339 litres d'huiles de Balanite, Baobab et Neem
- 15'033 kg de miel ont été vendus
- 14 groupements ont bénéficié de nouveaux équipements pour développer leurs activités

Maraîchage :

- 6'648 kg d'oignons ont été produits
- Du riz, du gombo, de l'aubergine et des oseilles ont été plantés

Micro-crédit :

- 114 personnes ont pu bénéficier d'un crédit pour un montant total de 8'650'000 FCFA
- 98.84% des montants crédités ont été remboursés et augmentation du capital de 754'000 FCFA grâce au taux de crédit

Ecotourisme :

- 5 circuits ont été expérimentés et les évaluations sont satisfaisantes, un guide d'informations pratiques a été élaboré

Renforcement des capacités des populations

Volet important du projet, le renforcement des capacités locales s'est réalisé à travers la conduite de diverses activités qui ont autant bénéficié à des groupements féminins et masculins qu'aux comités villageois :

- 26 personnes ont participé a un voyage d'échange, dont 16 sur la valorisation communautaire des produits apicoles et 10 sur la gestion d'un éco village à Tanougou/Bénin
- Mise en place de 7 Unions Communales des Groupements Villageois de Gestion de la Faune de la Province de la Tapoa
- Mise en place des 2 Unions Provinciales des Groupements Villageois de gestion de la faune de la Kompienga et de la Tapoa
- 30 personnes ont reçu une formation en technique de lutte anti-braconnage et suivi écologique, 50 en gestion coopérative et 29 en gestion des ressources naturelles
- 40 conseillers municipaux et leaders communautaires ont été formés sur la gestion des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles
- Des formations techniques ont été données à 9 groupements sur la fabrication d'huile végétale et de savons, et à 30 personnes sur la collecte et le stockage de produits forestiers
- 586 personnes ont suivi l'un des deux programmes d'alphabétisation du projet et 537 ont été admises au niveau supérieur

Restauration du couvert végétal et construction de puits

La restauration du couvert végétal est une activité importante puisqu'elle représente à la fois un intérêt écologique et économique pour les populations. Durant cette année, les activités suivantes ont été conduites :

- Production de 4734 plants de 17 espèces différentes, principalement fruitières

ZOOM SUR L'ÉCOTOURISME

LA BOUCLE DE L'EST - CIRCUIT DÉCOUVERTE AVEC LES POPULATIONS LOCALES

Terre de traditions ancestrales et de paysages d'une beauté naturelle restée intacte, la région de l'Est du Burkina possède un potentiel touristique remarquable, encore très peu développé. L'ADAP, en partenariat avec l'AFAUDEB, explore les possibilités de développement de l'écotourisme dans le cadre de ses activités avec les populations riveraines des réserves naturelles de cette région. Une étude d'identification des atouts touristiques majeurs de cette région a ainsi été réalisée en 2013 par Isabelle Bedu, experte en tourisme durable, dans le cadre d'une mission bénévole organisée par le biais du Voluntary Service Overseas (VSO). Son excellent travail a permis d'identifier, en partenariat avec les populations locales, les acteurs du tourisme, les gestionnaires de réserves et les partenaires techniques et administratifs, un riche circuit de visites présenté ci-après.

L'écotourisme, en tant que nouvelle activité dans cette région, répond à un besoin identifié de diversifier les modes de mise en valeur des richesses culturelles et naturelles du milieu au bénéfice des communautés visitées. C'est une forme d'exploitation des brousses et des sites emblématiques, qui favorise en même temps leur préservation. En effet, les revenus générés par le tourisme encouragent les populations locales à protéger leur patrimoine naturel et culturel. De plus, elles retirent une grande fierté à accueillir des visiteurs et à leur faire connaître la culture et les traditions de leur peuple.

DE LA DANSE TRADITIONNELLE AU SAFARI

La région de l'Est du Burkina Faso se distingue non seulement par la variété de ses écosystèmes et sa faune sauvage, mais également par la richesse culturelle du pays Gourmantché, l'un des plus anciens royaumes du Burkina Faso. Accessible en toute saison, ses populations villageoises sont reconnues pour la chaleur de leur accueil. Le pays Gourmantché constitue ainsi un point de départ idéal pour visiter le « Pays des

hommes intègres» (signification du nom « Burkina Faso »). L'architecture des cases traditionnelles et la diversité ethnique du peuplement (souvent, les ethnies gourmantché, mossi et peul, cohabitent) font de la visite des villages une expérience humaine et culturelle exceptionnelle.

Dénommé « La boucle de l'Est », le circuit touristique a été constitué de plusieurs grandes étapes comme Fada-Pama, Pama-Madjoari-Diapaga, Diapaga-Fada et Pama-Tanguiéta (pour le Parc de la Pendjari au Bénin). Il propose autant la visite de sites naturels que culturels, privilégiant l'observation de la faune et la découverte des traditions locales. Les possibilités d'activités sont multiples et variées, comme le safari photo dans les réserves naturelles, la randonnée, la baignade dans les cascades, la balade en pirogue, une rencontre avec les chefs coutumiers, une explication de sites sacrés, la lecture du sable par un géomancien ou des rencontres avec les artisans. Les amateurs de culture peuvent encore assister à des fêtes et danses traditionnelles ou, selon la période de visite, profiter de leur séjour pour assister à de grands événements dans la capitale, comme le Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO) ou le Festival Panafricain du cinéma de Ouagadougou (FESPACO).

UN PREMIER BILAN ENCOURAGEANT

Le circuit « la boucle de l'Est » a déjà fait l'objet de premières visites. Il n'en est qu'à ses débuts et renferme encore une grande marge de développement et d'améliorations, mais déjà les premiers visiteurs en sont revenus enchantés. Les premiers retours peuvent être résumés en quatre mots: « Courts séjours, longs souvenirs », et sont prometteurs pour le développement de l'écotourisme dans cette région.

Des efforts particuliers doivent être engagés tant au niveau de la qualité que de la diversité de l'offre touristique existante. En premier lieu, ce sont les conditions d'accueil des clients qui

doivent être améliorées, notamment dans les réserves, au niveau de la restauration, de l'aménagement et de l'accès aux sites. Dans cette optique, de nouvelles formations sont planifiées. Le bilan écologique est également concerné par les mesures d'amélioration, notamment via l'énergie solaire et l'approvisionnement en produits locaux. Enfin des opportunités ont été identifiées pour organiser l'hébergement chez l'habitant et développer de nouvelles activités d'écotourisme tels que des circuits à vélo ou à cheval, de l'escalade, des rencontres avec les femmes produisant le beurre de karité, des circuits ornithologiques ou encore des activités de reboisement.

Pour ce qui est des revenus, il est prévu qu'ils soient répartis de manière égale entre les villages visités, la commune concernée et la structure locale chargée d'organiser ces circuits. Les guides villageois percevront, pour leur part, 5000 Francs CFA par jour de guidage et par personne. La formation des guides locaux est prévue et une personne a été engagée à l'AFAUDEB pour prendre en charge l'organisation et la promotion des visites. Outre ces activités, l'installation d'un éco-campement est à l'étude.

L'ADAP apporte un appui-conseil à l'AFAUDEB en matière de planification écotouristique, visant notamment à prévenir les effets négatifs que peut générer, tant sur un plan moral qu'environnemental, l'afflux de touristes. Par ailleurs, elle contribuera à la promotion du circuit. Tous les acteurs du tourisme s'entendent sur le fait qu'il est essentiel de faire mieux connaître la région de l'Est et son offre en matière d'écotourisme pour attirer plus et surtout d'autres types de touristes, car à ce jour, la région est surtout connue pour la chasse et le safari photo.

Le développement d'activités touristiques reste toutefois fortement dépendant de la stabilité politique du pays. Des élections présidentielles sont prévues en 2015 et risquent de générer de fortes contestations. C'est pourquoi, l'ADAP attend de connaître l'issue de cette transition politique avant d'engager des investissements plus importants.

FRANCE

1. PROJET FLORES
PRÉSENTATION p.30

PRESERVER LA BIODIVERSITE

IDENTIFIER DES PRATIQUES DURABLES DE CUEILLETTE DE PLANTES SAUVAGES À PARTIR DES CONNAISSANCES DES CUEILLEURS PROFESSIONNELS

L'Université de Lausanne (Unil-IGD, Institut de Géographie et Durabilité), conjointement avec l'Association française des professionnels de la cueillette de plantes sauvages (AFC) et l'ADAP, a élaboré un projet de recherche-action visant à identifier des pratiques durables de cueillette de plantes sauvages à partir des connaissances des cueilleurs professionnels. Ce nouveau projet, dénommé FloreS, a obtenu le soutien financier de la Fondation d'Entreprise Hermès et démarrera courant 2014.

UN «MILIEU» EN MUTATION

Actuellement, la demande croissante en produits dits « naturels », « bio » ou « équitables » augmente la pression sur certaines ressources végétales. Si historiquement les plantes en provenance des pays du Sud étaient les plus convoitées, nous assistons aujourd'hui à un changement de paradigme avec une réorientation des industriels vers la biodiversité végétale (sauvage) européenne. Ainsi, des plantes longtemps considérées comme de « simples produits anecdotiques » sont désormais devenues des « ressources à fort potentiel d'innovation ». En France métropolitaine, cet intérêt accru des industriels pour les plantes sauvages s'accompagne de nouvelles exigences en matière de traçabilité et de qualité qui, à leur tour, modifient les pratiques de cueillette.

LES CUEILLEURS S'ORGANISENT

Face aux nouvelles exigences et soucieux de préserver leur activité et l'environnement, les cueilleurs professionnels de France se sont organisés et ont créé en 2011 l'association AFC. Cette dernière a pour buts de défendre les intérêts de

leur profession, de promouvoir un métier responsable et de favoriser une cueillette commerciale durable. En se regroupant au sein de cette association, les cueilleurs souhaitent devenir un interlocuteur-clé des filières et être associés plus étroitement aux débats et aux prises de décisions visant à réguler les activités de cueillette.

VALORISER LES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

Forts de la « relation privilégiée » qu'ils entretiennent avec les plantes sauvages depuis de longues années – toute une vie pour certains – les cueilleurs détiennent des savoirs empiriques qui font actuellement défaut dans les milieux scientifiques et industriels. De par ce savoir, les cueilleurs professionnels ont un rôle essentiel à jouer dans le développement de bonnes pratiques en matière de prélèvement des ressources naturelles et de gestion des sites de cueillette.

Le projet FloreS entend ainsi favoriser une gestion durable de la biodiversité à travers la valorisation de ces savoirs et savoir-faire. Son rôle sera d'accompagner les cueilleurs de l'AFC dans la formalisation de leur Charte, la mise en place d'une méthode d'inventaire de leurs savoirs et savoir-faire, et l'élaboration d'une démarche de sélection et de validation de bonnes pratiques. Concrètement, des ateliers thématiques seront organisés afin de favoriser le dialogue entre cueilleurs et entre ces derniers et les autres acteurs de la filière PPAM (Plantes à parfums,

aromatiques et médicinales), les organismes de certification et les autorités publiques en charge de réguler tout ou partie des activités de cueillette. Ces échanges devraient encore favoriser la reconnaissance professionnelle des cueilleurs par les autres acteurs de la filière PPAM et une meilleure prise en compte de leurs points de vue dans l'élaboration de normes visant à réguler les pratiques de cueillette.

Outre la synthèse des échanges qui auront lieu dans ces ateliers, différents travaux de recherche (mémoires de Master) seront menés en parallèle. Ainsi, ce projet de recherche-action apportera une contribution importante aux débats scientifiques sur les problématiques de valorisation de la biodiversité végétale, avec une attention particulière portée, d'une part, sur les points de convergence et de divergence entre les normes de certification et les pratiques de cueilleurs, et, d'autre part, entre ces dernières et les réglementations publiques susceptibles d'encadrer les activités de cueillette.

ORGANISATION DU PROJET

Ce projet est porté par l'Institut de Géographie et de Durabilité (IGD) de l'Université de Lausanne, et sera mené sur deux ans. Un comité de pilotage constitué de membres de l'AFC et de représentants des autres structures partenaires veillera à la coordination générale du projet. Une équipe de projet sera chargée de l'organisation des activités, de l'accompagnement méthodologique pour la conception de la Charte et de l'ébauche du guide de bonnes pratiques, ainsi que de la rédaction et la diffusion des rapports de synthèse. En tant que partenaire technique du projet spécialisé dans la mise en place de mécanismes de gestion des ressources naturelles, l'ADAP s'occupera de l'organisation logistique des activités, ainsi que de l'accompagnement méthodologique de l'AFC, notamment pour ce qui est de l'élaboration de la démarche participative qui sera utilisée dans les ateliers et la restitution des débats qui s'y dérouleront.

La participation de l'ADAP à un projet de recherche-action au Nord est une première pour l'association. Depuis sa création en 1997, l'ADAP a en effet concentré ses efforts et ses compétences exclusivement en Afrique subsaharienne. Du fait du renouveau des pratiques de cueillettes en Europe, l'expertise acquise en Afrique en matière de gestion communautaire de ressources naturelles devient désormais précieuse pour contribuer à préserver la biodiversité sous nos latitudes.

ÉTATS FINANCIERS DE L'ADAP

Depuis 2010, les états financiers de l'ADAP sont présentés selon les normes Swiss GAAP RPC 21, développées spécialement pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif.

Les comptes de l'ADAP ont été révisés par la Fiduciaire Chavaz & Keller, dont le rapport de révision est accessible en ligne : www.adap.ch

Dans les tableaux financiers ci-après, on constate une forte croissance des revenus annuels, soit de 38% par rapport aux deux exercices précédents, illustrant l'augmentation du volume d'activités de l'association. La majeure partie de ces revenus sont des subventions affectées aux projets (81% des recettes), les reste étant des fonds disponibles pour financer le fonctionnement et les activités de l'ADAP en Suisse. L'association a besoin de diversifier ses sources de financements, en obtenant de nouveaux financements institutionnels pour ses projets et en développant sa base de soutien (dons et cotisations) pour sécuriser son fonctionnement. Pour ce faire, l'ADAP se doit de développer sa communication et accroître sa notoriété, non seulement en Suisse mais aussi auprès des bailleurs de fonds internationaux.

EXERCICE 2013
BILAN

ACTIFS

Actifs circulants	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Caisse	508.85	12.90
CCP	30'597.08	1'499.82
CCP Inyonga – Tanzanie	13'173.08	2'140.58
CCP projet Expo photo Loterie Romande	21'472.88	37'565.22
CCP projet AFAUDEB – Burkina Faso	268.85	72'177.20
CCP projet d'information Forum Burkina	4'547.34	34'647.57
CCP Deposito	232.75	118.40
Banque BAS/C. Placement	363.87	364.22
Actifs transitoires	6'364.90	2'667.17
Total actifs circulants	**77'529.60**	**151'193.08**
Actifs immobilisés		
Banque BAS/Dép. gar. loyer	1'689.12	1'687.02
Matériel de campement	0.00	0.00
Matériel informatique	0.00	0.00
Total actifs immobilisés	**1'689.12**	**1'687.02**
TOTAL DES ACTIFS	**SFr 79'218.72**	**SFr 152'880.10**

PASSIFS

Fonds étrangers	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Passifs transitoires		
Charges à payer	1'082.70	132.05
Participation financière FGC 2011	4'741.00	3'838.00
Provision pour révision des comptes RPC	2'000.00	3'000.00
Total fonds étrangers	**7'823.70**	**6'970.05**
Fonds affectés		
Projet Inyonga – Tanzanie 11-01	-495.42	-495.42
Projet Inyonga – Tanzanie 12-14	13'306.60	2'272.50
Projet Selous – Tanzanie 10-20	0.00	7'997.82
Projet AFAUDEB – Burkina Faso 10-21	0.00	527.00
Projet AFAUDEB – Burkina Faso 12-32	-261.80	71'300.00
Projet Loterie Romande	21'385.98	29'481
Projet écoles	4'541.24	5'576.00
Projet d'information Forum Burkina	22'951.50	28'626.00
Total fonds affectés	**63'792.99**	**145'285.50**
Fonds propres		
Résultat reporté	-2'897.02	-13'431.56
Capitaux propres	3'521.57	16'953.13
Résultat de l'exercice	6'977.48	-2'897.02
Total fonds propres	**7'602.03**	**624.55**
TOTAL DU PASSIF	**SFr 79'218.72**	**SFr 152'880.10**

COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUITS

Produits de fonds affectés	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Financement FGC Inyonga – Tanzanie 11-01	0.00	31'174.83
Financement FGC Inyonga – Tanzanie 12-14	234'218.90	158'890.00
Financement FGC Selous – Tanzanie 10-20	4'904.35	8'432.00
Financement FGC AFAUDEB – Burkina Faso 10-21	0.00	90'004.00
Financement FGC AFAUDEB – Burkina Faso 12-32	241'148.80	80'004.00
Financement Loterie Romande	8'095.62	11'663.40
Financement projet écoles	1'034.76	0.00
Financement FGC d'information Forum Burkina	5'674.50	5'754.00
Financement Carouge Conférences	6'235.11	0.00
Allocations FGC pour frais de gestion	62'917.47	44'302.50
Total produits des fonds affectés	**564'229.51**	**430'224.73**
Produits de fonds libres		
Produits de manifestations	25'047.35	2'210.17
Produits de prestations de services	0.00	300.00
Cotisations	2'396.34	2'355.00
Dons	7'532.00	1'005.00
Produits bancaires	176.10	120.25
Dissolution de provisions	915.60	111.00
Participation au salaire de l'OCE	9276.45	0.00
Prestations de l'assurance accident	5'049.60	0.00
Produits de l'écotourisme	0.00	1'204.32
Total produits des fonds non-affectés	**50'393.44**	**7'305.74**
TOTAL DES PRODUITS	**SFr 614'622.95**	**SFr 437'530.47**

CHARGES

Charges directes de projets/fonds FGC	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Charges directes projet Inyonga – Tanzanie 10-01	0.00	31'174.83
Charges directes projet Inyonga – Tanzanie 12-14	234'218.90	158'890.00
Charges directes projet Selous – Tanzanie 10-20	4'904.35	8'432.00
Charges directes projet AFAUDEB – Burkina Faso 10-21	0.00	90'004.00
Charges directes projet AFAUDEB – Burkina Faso 12-32	241'148.80	80'004.00
Charges directes projet Loterie Romande	8'095.62	11'663.40
Charges directes projet écoles	1'034.76	0.00
Charges directes projet d'information Forum Burkina	5'674.50	5'754.00
Charges directes projet de Conférences Carouge	6'235.11	0.00
Total Charges directes de projets/fonds FGC	**501'312.04**	**385'922.23**
Charges directes de projets/fonds propres		
Participation projet Tz Inyonga	-0.02	0.00
Total Charges directes de projets/fonds propres	**-0.02**	**0.00**
Frais administratifs		
Salaires et charges salariales	60'012.93	32'351.30
Location bureau et charges locatives	7'362.60	7'362.60
Frais de bureau	250.25	588.80
Télécommunications	1'916.20	2'127.90
Cotisation et participation financière FGC	5'041.00	4'138.00
Dons/cotisations	150.00	150.00
Frais de réunion	88.05	124.15
Frais de représentation/fundraising	48.70	0.00
Services bancaires	43.35	11.60
Révision des comptes	2'000.00	3'000.00
Catalogues et imprimés	1'366.20	0.00
Site internet	197.00	197.00
Frais de missions de suivi projets	12'018.16	3'951.85
Frais manifestations	15'839.01	0.00
Amortissements	0.00	502.06
Total frais administratifs	**106'333.45**	**54'505.26**
TOTAL DES CHARGES	**SFr 607'645.47**	**SFr 440'427.49**
Résultat de l'exercice	6'977.48	-2'897.02
	SFr 614'622.95	**SFr 437'530.47**

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS POUR PROJETS

ANNÉE 2013

Fonds affectés	Solde initial au 1.1.2013	Attributions	Utilisation	Frais de gestion	Transferts internes	Solde final au 31.12.2013
Tanzanie - Inyonga 11-01	-495.42					-495.42
Tanzanie - Inyonga 12-14	2'272.50	274'503.00	234'218.90	29'250.00		13'306.60
Tanzanie - Selous	7'997.82		7'567.82	430.00		00.00
Burkina Faso 10-21	527.00				-527.00	00.00
Burkina Faso 12-32	71'300.00	199'634.00	241'148.80	30'400.00	353.00	-261.80
Projet info Burkina	28'626.00		5'754.00			22'951.50
Projet écoles	5'576.00		1'034.76			4'541.24
Projet expo photo LoRo	29'481.60		8'095.62			21'385.98
Projet de Conf. Carouge	0.00	8'600.00	6'235.11			2'364.89
TOTAL Fonds Affectés	**145'285.50**	**482'737.00**	**503'975.51**	**60'080.00**	**-174.00**	**63'792.99**

Fonds propres	Solde initial au 1.1.2013	Attributions	Utilisation	Transferts internes	Solde final au 31.12.2013
Capital	624.55			-6'977.48	7'602.03
Résultat de l'exercice		6'977.48		-6'977.48	0.00
TOTAL Fonds Libres	**624.55**	**6'977.48**	**0.00**	**0.00**	**7'602.03**

ANNÉE 2012

Fonds affectés	Solde initial au 1.1.2012	Attributions	Utilisation	Frais de gestion	Transferts internes	Solde final au 31.12.2012
Tanzanie - Inyonga 11-01	33'894.41		31'174.83	3'215.00		-495.42
Tanzanie - Inyonga 12-14	0.00	181'000.00	158'890.00	19'837.50		2'272.50
Tanzanie - Selous	16'429.82		8'432.00			7'997.82
Burkina Faso 10-21	60'246.00	41'535.00	90'004.00	11'250.00		527.00
Burkina Faso 12-32	0.00	161'304.00	80'004.00	10'000.00		71'300.00
Projet info Burkina	34'380.00		5'754.00			28'626.00
Projet écoles	5'576.00					5'576.00
Projet expo photo		41'145.00	11'663.40			29'481.60
TOTAL Fonds Affectés	**144'950.23**	**430'560.00**	**385'922.23**	**44'302.50**	**0.00**	**145'285.50**

Fonds propres	Solde initial au 1.1.2012	Attributions	Utilisation	Transferts internes	Solde final au 31.12.2012
Capital	3'521.57			-2'897.02	624.55
Résultat de l'exercice		-2'897.02		2'897.02	0.00
TOTAL Fonds Libres	**3'521.57**	**-2'897.02**	**0.00**	**0.00**	**624.55**

RÉPARTITION DES CHARGES 2013

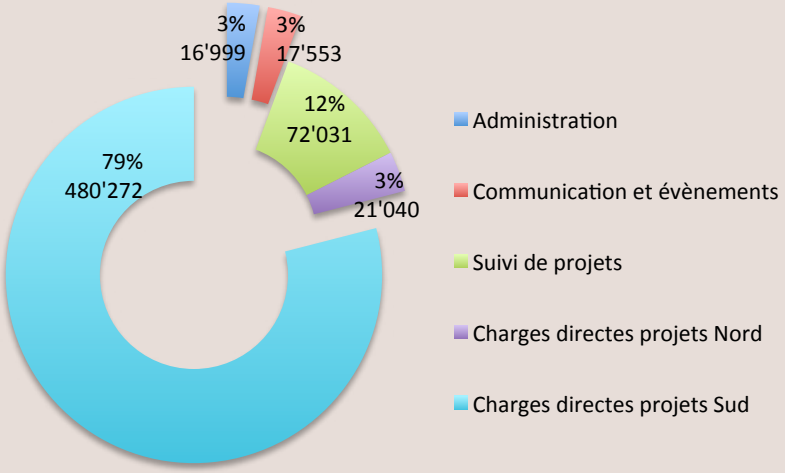

RÉPARTITION DES REVENUS 2013

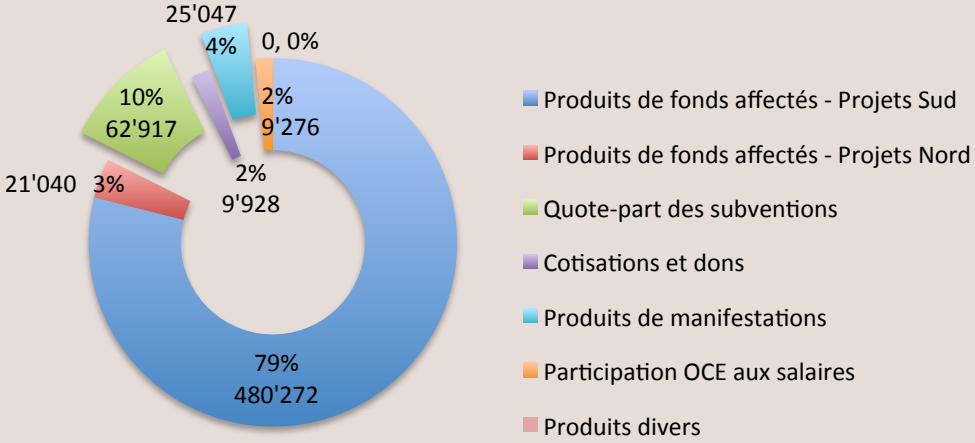

Les dépenses annuelles de l'ADAP dépassent les 600'000.- Frs, dont plus d'un demi-million consacré à la réalisation de projets, notamment en Tanzanie et au Burkina Faso. Les dépenses liées au suivi des projets, aux actions de communication et aux frais du bureau de Genève ne comptent que pour une part de 18% des charges de l'association. Ainsi pour chaque franc de revenu généré par l'ADAP, 82 centimes sont reversés directement dans les activités de terrain, tandis que seuls 18 centimes sont utilisés pour le fonctionnement de l'ADAP. Cette proportion particulièrement faible des frais de fonctionnement par rapport aux investissements dans les projets est rendue possible uniquement grâce au considérable travail bénévole effectué par les membres de l'association, estimé à 210'000.- Frs, soit 4'200 heures de travail qualifié.

Le résultat annuel positif de près de 7'000.- Frs démontre une gestion saine des finances de l'association. Néanmoins, il serait souhaitable de dégager davantage de bénéfices afin de constituer des réserves et mettre ainsi l'ADAP à l'abri de fluctuations inhabituelles, comme des crises politiques ou des catastrophes naturelles dans les régions où nous intervenons. Le renforcement de la viabilité financière de l'association reste donc toujours d'actualité pour que l'ADAP continue à promouvoir la protection de l'environnement et le développement des communautés vivant dans les espaces naturels encore riches de notre planète!

REMERCIEMENTS

UN GRAND MERCI
À TOUS LES MEMBRES ET AUX PARTENAIRES DE L'ADAP

Partenaires financiers

- Commune de Carouge
- Commune de Lancy
- Commune de Versoix
- Direction du Développement et de la Coopération (DDC)
- État de Genève
- Loterie Romande
- Ville de Genève

Partenaires opérationnels

- Association Française des Professionnels de la Ceuillette de de plantes sauvages
- Chambre de l'économie sociale et solidaire-APRES GE
- Fédération Genevoise de Coopération (FGC)
- Haute Ecole du Paysage, de l'Ingénieurie et de l'Architecture (HEPIA)
- Sokoine University of Agriculture – Faculty of Forestry and Nature Conservation
- Tanzanie Wildlife Research Institute (TAWIRI)
- Université de Lausanne (Unil-IGD, Institut de Géographie et Durabilité)

Crédits Photos

PAGE DE GARDE ET 2EME DE COUVERTURE

- Sébastien Dubouchet
- Yves Hausser

BURKINA FASO

- Vincent Hervé
- Alexis Kaboré/AFAUDEB
- Florian Reinhard
- Arnaud Rossier
- Romain Tagand

TANZANIE

- Sébastien Dubouchet
- Yves Hausser
- Napoleon Marandu
- Sandra Heasler
- Florian Reinhard

FRANCE

- Michael Arnoud
- Marie-Claire/Régis Buffière
- Céline Duchesne/GIE Plante Infuse
- Claire Julliand
- Thierrry Thévenin

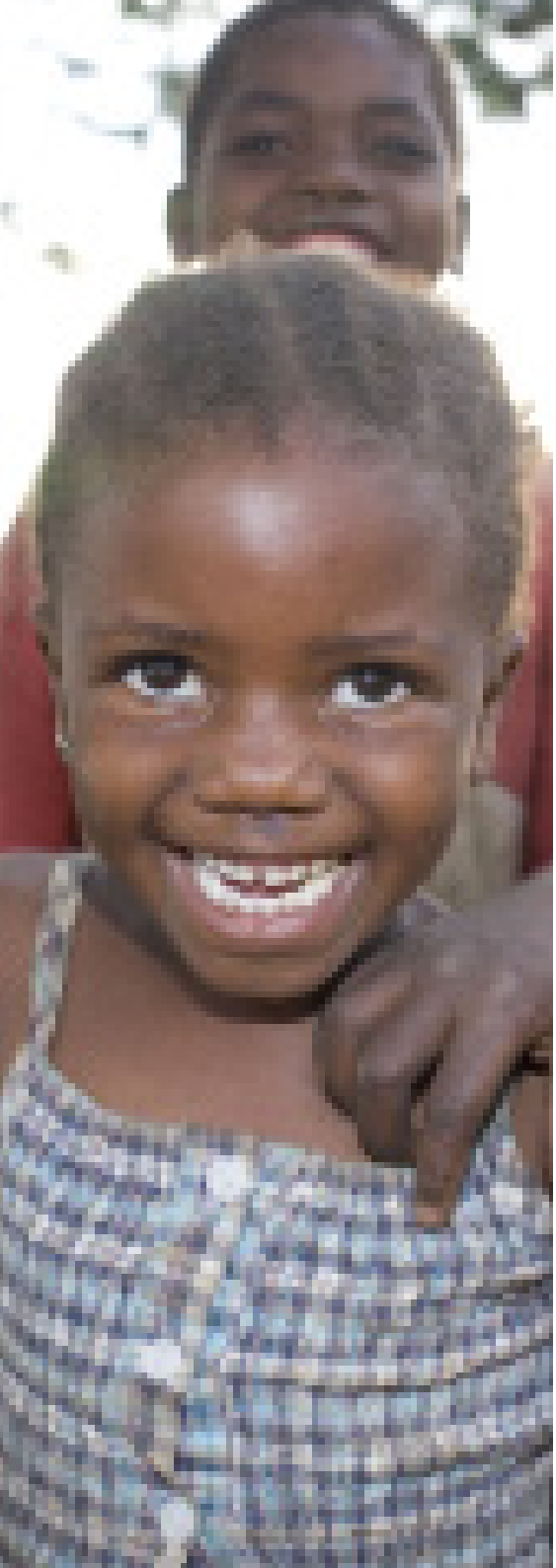

Association pour le Développement des Aires Protégées
15 rue des Savoises, 1205 Genève
(+41 22) 320 76 75
info@adap.ch, CCP: 17-212756-1
www.adap.ch